



Communiqué de presse

Votations du 23 septembre 2018

NON à l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables

Le contre-projet du Conseil fédéral à l'« initiative velo » veut inscrire dans notre Constitution l'égalité de traitement entre les sentiers pédestres et les pistes cyclables et étendre les compétences de la Confédération en lui permettant d'édicter les grands principes auxquels les voies cyclables devront répondre, de fixer des standards nationaux et de coordonner les mesures prises par les cantons.

Le Valais n'a pas attendu Berne pour développer des voies cyclables pour tous. De nombreux projets tant en plaine qu'en montagne voient le jour. Notre canton s'adapte également aux nouvelles technologies comme le vélo électrique. De nouvelles entreprises basées sur les livraisons à vélo voient le jour dans les villes.

Cependant, il s'agit d'une nouvelle tentative de transfert des compétences des cantons à la Confédération et ce dans un domaine particulièrement sensible dans notre canton, l'aménagement du territoire. De plus, si les coûts sont estimés pour la Confédération à 1.8 millions de francs, on ne connaît pas la charge nouvelle pour le Valais ni leur évolution au fil des ans. Pour ces raisons politiques et financières, la CCI Valais appelle à voter NON à cet arrêté fédéral.

2x NON initiatives agricoles

Deux initiatives agricoles sont également soumises à la population. Celle des Verts, «Pour des aliments équitables». et celle d'Uniterre, «Pour la souveraineté alimentaire». Toutes les deux tendent au même but, une réorientation de la politique en privilégiant la production équitable et locale, tout en imposant des prescriptions sévères aux producteurs étrangers.

La question de la qualité et de la sécurité des aliments est une préoccupation légitime de la population qu'il ne faut pas négliger. Si les questions touchant à

l'alimentation et à la santé sont sensibles, elles ne doivent pas nous empêcher d'étudier ce qui est exigé en détail. C'est souvent là que le diable se cache.

Les exigences actuelles en terme de production de qualité, de développement écologique et social imposées à nos agriculteurs sont élevées. Le secteur agroalimentaire suisse croule sous les normes. La Confédération s'engage tant en Suisse qu'à l'étranger pour un développement durable au travers de nombreux programmes.

Cependant en prévoyant d'imposer nos réglementations environnementales et sociales aux producteurs étrangers et des contrôles sur place, ces initiatives font preuve d'une attitude colonialiste peu helvétique. Elles induisent les consommateurs en erreur en minimisant le travail administratif qu'il faudra mettre en place pour contrôler les denrées provenant de tous les continents et en faisant croire qu'il n'y aura pas de répercussion sur les prix.

L'initiative d'Uniterre est encore plus extrême. Elle demande de limiter voire d'interdire l'importation de certains produits. C'est faire fi des engagements internationaux de notre pays, limiter le choix de notre population, lui imposer ce qu'elle doit manger et surtout pousser les consommateurs à passer la frontière et accroître le tourisme d'achat. Sa vision passéiste de l'agriculture n'a rien d'idyllique : étatisée, centralisée elle ne tient pas compte des spécificités des régions périphériques.

Pour toutes ces raisons, la CCI Valais invite le souverain à dire NON à ces deux objets.

Plus d'informations

Vincent Riesen, directeur, vincent.riesen@cci-valais.ch, +41 78 698 5309